

- 1 SEP. 2009

Direction de la Circulation-Transports
Parc d'activités de Montblanc Campus Trafic
2, impasse Alphonse Brémond - 31200 TOULOUSE

Nos références : AT/DG - 20/08/2009

CT n° : 09050568

Dossier suivi par Arnaud TURLAN
☎ 05.62.27.47.31. 📠 05.62.27.47.72.
Etudes Générales

Monsieur Julien SAVARY
Vice Président de l'Association Vélo
5, avenue Collignon

31200 - TOULOUSE

OBJET : Demandes de l'Association Vélo – continuités cyclables sur les 2 rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac.

Monsieur le Vice Président,

cher ami,

Faisant suite à votre courrier du 17 juillet dernier, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse concernant l'affaire visée en objet.

Le courrier est composé de 2 demandes principales, détaillées en 11 demandes particulières.

Les 2 demandes principales :

→ **Continuité cyclable sur la rive gauche de la Garonne entre le pont de la rocade (rue Heybrard) et Blagnac (port de Blagnac)**

→ **Amélioration des pistes cyclables existantes sur les 2 rives de la Garonne, entre le pont de Catalans et Blagnac, et des franchissements de la Garonne**

Ces 2 demandes principales et les éléments de réponse sont repris et détaillés dans le paragraphe suivant :

Les 11 demandes particulières :

Rive gauche de la Garonne, entre le pont des Catalans et Blagnac

- 1- Amélioration de la piste cyclable de la digue de la Garonne le long du boulevard Wagner**
- Jalonnement : l'étude globale du jalonnement cyclable sur le territoire de la C.U., qui doit être lancée prochainement, intégrera cet itinéraire ;
 - Goulotte pour escalier du pont des Catalans : cette demande est retenue et doit être étudiée ;
 - Eclairage sous le pont rocade : la demande est transmise au service de l'Eclairage.

2- Création d'une piste cyclable entre le pont rocade (rue Heybrard) et la cité Ancely

3- Amélioration du chemin piétonnier le long de la cité Ancely

4- Construction d'une passerelle piétons / cycles sur le Touch, entre Toulouse et Blagnac

Ces projets sont déjà inscrits en programmation étude pour 2009 et 2010.

Les premières analyses montrent que :

- des procédures foncières sont à engager (ER 256 déjà en place) ;
- l'érosion du coteau de la Garonne, qui forme un méandre à cet endroit, semble importante.

Une faisabilité technique doit donc être lancée.

5- Création d'une piste piétons / cycles entre le Touch (point 4) et le vieux pont de Blagnac

Cette demande, justifiée, peut être inscrite à la programmation cyclable 2010 pour étude, la réalisation ne pouvant être assurée, à ce jour, pour cette même année.

A noter que les propriétés actuelles allant jusqu'au bord du coteau de la Garonne, les choix possibles sont, a priori :

- soit l'expropriation ;
- soit le report de l'itinéraire cyclable vers le réseau viaire de Blagnac en quittant provisoirement la Garonne via l'impasse du Touch.

6- Création d'une piste piétons / cycles entre le vieux pont de Blagnac et le parc du Ramier (avec éclairage)

Cette demande, également justifiée, est inscrite à la programmation cyclable 2009. Elle peut être proposée à la programmation 2010 du Service Eclairage, la réalisation ne pouvant être assurée à ce jour, pour cette même année.

Rive droite de la Garonne, entre le pont des Catalans et Blagnac

7- Amélioration de la piste cyclable entre le vieux pont de Blagnac et le pont des Catalans : éclairage

Nous transmettons cette demande au Service Eclairage.

8- Amélioration de la rampe d'accès à la digue depuis l'avenue de l'Ancien Vélodrome et du passage sous le pont (continuité avec la digue côté ZAC du Bazacle)

Compte tenu du fort dénivelé de cette rampe, il paraît difficile d'améliorer l'accès à la digue.

Toutefois, une amélioration du passage sous le pont peut être étudiée (par exemple : aménagement d'éléments ralentisseurs).

9- Création d'un cheminement piétons / cycles au bord du fleuve entre le vieux pont de Blagnac et le pont des Catalans (+ rampes d'accès)

Si ce cheminement est accessible côté pont de Blagnac, il n'est autorisé qu'aux seuls véhicules de services pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, compte tenu de la hauteur de la digue, la création d'une rampe d'accès côté pont des Catalans demande la réalisation d'un énorme ouvrage.

Le fait qu'un itinéraire parallèle existe sur la digue, cette demande n'apparaît donc pas prioritaire.

10- Amélioration des connexions aux cheminements le long de la Garonne...

...depuis Blagnac

L'amélioration des accès depuis le vieux pont, la rue du Bac ou l'impasse du Touch pourra être engagée dans le même temps que la programmation étude des points 5 et 6.

...depuis Toulouse

Un projet de sécurisation des jonctions des cheminements de la digue de la Garonne et de la digue de Ginestous est en effet en projet.

Toutefois, la création d'un plateau traversant n'est pas encore, à ce jour, assurée (cette section de la route de Blagnac étant située hors agglomération).

La création d'un cheminement piétons / cycles sous le vieux pont de Blagnac nécessite un renforcement des berges.

Cette demande peut être inscrite à la programmation cyclable 2010 ou 2011 pour étude.

11- Créer une passerelle piétons / cycles, située entre le pont rocade et le vieux de Blagnac

Il pourrait en effet être imaginé une passerelle entre l'opération Job (quartier Sept Deniers) et la rue Vittel (quartier Casselardit) ou, mieux encore, entre le boulevard Brunhes (quartier Bourrasol) et la rue Débat Ponsan (quartier Amidonniers).

Le coût d'étude et de réalisation d'un tel ouvrage sur la Garonne nécessite toutefois un arbitrage budgétaire préalable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement,



José CARREIRAS
Vice Président
Transports et Déplacements

Sur l'essentiel de ces sujets, je vous invite naturellement à prendre plus ^{en} ~~précisément~~ l'attache de mon collègue Philippe Goirand, Conseiller délégué, chargé du suivi de votre plan cyclable.

P.J. : 1 cartographie

Copie O + PJ : M. Philippe GOIRAND, Conseiller Délégué
M. Henri MAURY, Directeur du SETN, pour points 2, 3 et 4
M. le Directeur du SEPT : pour points 1, 6, 7
M. Laurent GUYON, Directeur du Pôle 1
M. Jean-Louis PRAT, Directeur du Pôle 2
M. Christian DUMEZ, Directeur du Pôle 3